

Participation enquête publique - PLU St Philibert**Hervé** <herve.deffrennes@free.fr>lundi 27 août 2018 à 22:40 réception

À : enquetepublique.stphilibert@orange.fr

Cc : Hervé Deffrennes

**Courrier enquête PLU - 18-07-201...**
1.3 Mo**Courrier enquête PLU - ER n°31.d...**
53 Ko

A l'attention de Madame la Présidente de la commission d'enquête

Chère Madame,

Dans le cadre de l'enquête publique et ayant pu consulter en détail en mairie le projet, je me permets de vous adresser le courrier ci-joint concernant la notification ER n°31.

Je profite de cet envoi de mail pour vous adresser également en version électronique mon premier courrier posté le 18 juin dernier afin de faciliter sa mise en ligne sur le site m'ayant semblé que seuls les courriers électroniques étaient consultables.

En vous remerciant encore pour l'attention que la commission portera à ces contributions,

Bien cordialement,

Hervé Deffrennes

Hervé et Bénédicte DEFFRENNES
1 rue George Camenen
56 470 Saint Philibert
Herve.deffrennes@free.fr

18 JUILLET 2018

Madame la Présidente de la Commission d'enquête

Mairie de St Philibert
Place des 3 otages – St Philibert

Chère Madame,

Tout nouvel arrivant sur la commune de St Philibert depuis le 6 juillet dernier, nous avons regardé avec la plus grande attention le projet de PLU et nous permettons de prendre quelques minutes pour partager avec vous certaines interrogations.

Le projet de PLU nous a globalement séduit et nous a montré la volonté de la mairie d'investir pour l'avenir de cette commune et la préservation des équilibres. Cependant, certains points nous interpellent car ils ne nous semblent pas de nature à préserver l'âme du bourg essentielle à notre sens pour attirer et dynamiser le centre. Il s'agit principalement des projets éventuels d'immeubles (rue des presses) qui pourraient dénaturer les abords du village et notamment des monuments remarquables (en tous cas à nos yeux) des lavoirs, chapelle et autres maisons ou longères situés dans la zone entourée ci-dessous (pages 24 et 35 du document que nous avons consulté en date du 18 janvier)



Pourquoi envisager des immeubles R+1+C/A à cet endroit ? C'est à proximité de très beaux bâtis et sur un point haut de la commune qui rendraient ces immeubles, nous semble-t-il, visibles de très loin. Est-il véritablement nécessaire de

construire en immeuble ? Est-ce ce type de logement que recherchent les jeunes (ou moins jeunes !) lorsqu'ils s'installent à St Philibert ?

Comment pourrions nous en savoir plus sur le projet et le type de construction de cette parcelle rue des presses ?

Comme vous pouvez vous en douter, nous avons été séduits par le charme du village de St Philibert et notamment des environs de la magnifique chapelle, les alentours, ainsi que par les rues des Presses et Georges Camenen où nous avons décidé de nous installer. Nous sommes ainsi très curieux de bien comprendre et nous sentons très concernés par ces futurs projets.

En vous remerciant d'avance pour l'attention que vous porterez à nos interrogations et en espérant que ce courrier puisse contribuer à optimiser ce projet de PLU, nous tâcherons de venir vous rencontrer à l'une des sessions de consultations qu'organise la mairie.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, chère Madame, à l'expression de nos sentiments dévoués

Cordialement

Hervé et Bénédicte DEFFRENNES

Hervé et Bénédicte DEFFRENNES
1 rue George Camenen
56 470 Saint Philibert
Herve.deffrennes@free.fr

21 AOUT 2018

Madame la Présidente de la Commission d'enquête

Mairie de St Philibert
Place des 3 otages – St Philibert

@ : enquetepublique.stphilibert@orange.fr

Objet : ER n°31 – création d'une liaison douce

Chère Madame,

Nous avons pu voir sur le projet de PLU exposé à la mairie l'intention de création d'une liaison douce (ER n°31) au bout de la parcelle que nous venons d'acquérir.

Renseignements pris, il nous a été indiqué que le conseil municipal a souhaité abandonner ce projet lors de la délibération du 9 juillet dernier estimant qu'une liaison existe déjà le long du cimetière, à l'ouest de ce dernier, entre la rue des presses et la place des 3 otages. Le compte rendu du conseil fait ainsi état d'une erreur matérielle se justifiant par la renonciation à une déclaration d'intention d'aliéner le passage lors de l'examen de notre dossier d'acquisition.

L'objet de mon courrier est de nous assurer que le PLU sera effectivement bien amendé dans sa version définitive en tenant compte de l'avis du conseil municipal et que la liaison douce ER n°31 sera supprimé du plan.

Dans cette attente et en vous remerciant pour l'attention que vous porterez à notre courrier, je vous prie de croire, chère Madame, à l'expression de mes sentiments dévoués.

Cordialement

Hervé DEFFRENNES